

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2023

CONSULTATION DES HABITANTS D'UN DÉPARTEMENT SUR LE CHOIX DE LEUR
RÉGION D'APPARTENANCE - (N° 1163)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
M. Balanant et M. Molac

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« moyennant les »

les mots :

« sous réserve des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.